

Image not found or type unknown



Changer durée d'un CDD ou l'arrêter en cours...

Par **elsa**, le **12/07/2010** à **22:27**

Bonjour, on m'a renouvelé ce matin mon cdd or on m'a fait signer le contrat vite fait pdt que je travaillais et ayant mal lu les dates, j'ai signé pr un mois alors que je suis disponible uniquement quinze jours (le premier contrat était de quinze jours...). Je voulais savoir ce que je risquais à quitter mon cdd avt la fin ?

ou est-ce qu'il est possible que j'en discute avec mes employeurs ?

Merci..

Une question qui n'a rien à voir : que risque t-on si l'on a une seule absence injustifiée?